

N°2:
Août 2021



Le P'tit Saint-Anthémois

Bulletin Municipal



Un an de mandat... sous covid 19

Élue le 15 mars 2020, l'équipe municipale conduite par Georges Morison n'a pu entamer sa mandature qu'au sortir du 1^{er} confinement. Les crises sanitaires ont entraîné des problèmes supplémentaires à gérer pour soutenir la population. Conséquences : les projets prévus pour cette année 2021 ont été retardés ou reportés.

Cependant, des remplacements de matériels ont été faits (matériel de déneigement). Des travaux de mise aux normes ont été entrepris (camping, snack), les personnels saisonniers engagés pour l'été au plan d'eau. Néanmoins, des efforts sont à fournir sur le plan de la propreté et de l'entretien des espaces publics du bourg et du plan d'eau, au moment même où la commune revendique sa vocation touristique.

Quant au projet de nouvelle Mairie, celui qui avait notre préférence — regrouper un « pôle scolaire » autour du collège, avec construction de nouvelles classes, et installer la Mairie dans l'école réaménagée — ne semble pas possible : *"le terrain pour l'école n'est pas assez grand, et l'école trop grande pour en faire la Mairie"*, selon l'étude réalisée par les architectes du Parc Régional.

Nous sommes donc toujours en recherche de la solution optimale en termes d'emplacement, de réalisation, de budget, et de fonctionnement.

Malgré ces contretemps, la commune anticipe son développement et se dote d'équipements permettant des usages élargis : borne de recharge électrique auto/vélo, prévus fin d'année ; installation en 2022 d'un second pylône 4G, afin de desservir les 4 opérateurs (Orange, Bouygues, SFR et Free) sur la Haute vallée de l'Ance et le village de St-Anthème.

La réhabilitation de la zone de loisirs et divers autres projets, de plus ou moins long terme, sont présentés dans les pages suivantes.

Raffermir le lien entre Mairie et habitants

Du fait de la pandémie et des restrictions sanitaires imposées, les conseils municipaux n'ont pu, jusqu'ici, se tenir en public. Ce bulletin s'attache à maintenir, voire renforcer ce lien, et à pallier ce désagrément. Le retour aux conseils publics se fera dès que possible.

Une nouveauté : macommuneconnectee.fr

Autre moyen de renforcer nos échanges, cette application d'information mise en place au sein de la commune, et à télécharger sur smartphone ou tablette (voir flyer joint).



Ainsi, chaque fois que nous aurons une information digne d'intérêt à vous communiquer, nous la publierons sur cette appli. Une bonne solution pour être aux nouvelles plus rapidement !

N'hésitez surtout pas à télécharger l'appli « Ma commune connectée » et renseignez St Anthème.

Numéros utiles Mairie et services

LA MAIRIE :

Téléphone : 04 73 95 40 20
Mail : st-antheme-mairie@orange.fr
Site internet : <http://www.saint-antheme.fr/>
Du Mardi au Samedi : De 8h30 à 12h00

Déchetterie 04 73 95 86 99
Bibliothèque 04 73 95 48 30
Office du Tourisme 04 73 95 47 06
Taxi 04 73 95 41 83

Un budget 2021 sans changement majeur.

Un budget en équilibre malgré l'importance des charges et l'endettement contracté dans les précédentes années, endettement qui a permis de mener à leur terme les travaux de voirie et d'assainissement dans le bourg. Donc pas de grands changements entre celui de l'année 2020 et celui, prévisionnel, de 2021.

Comparatifs budgétaires 2020/2021

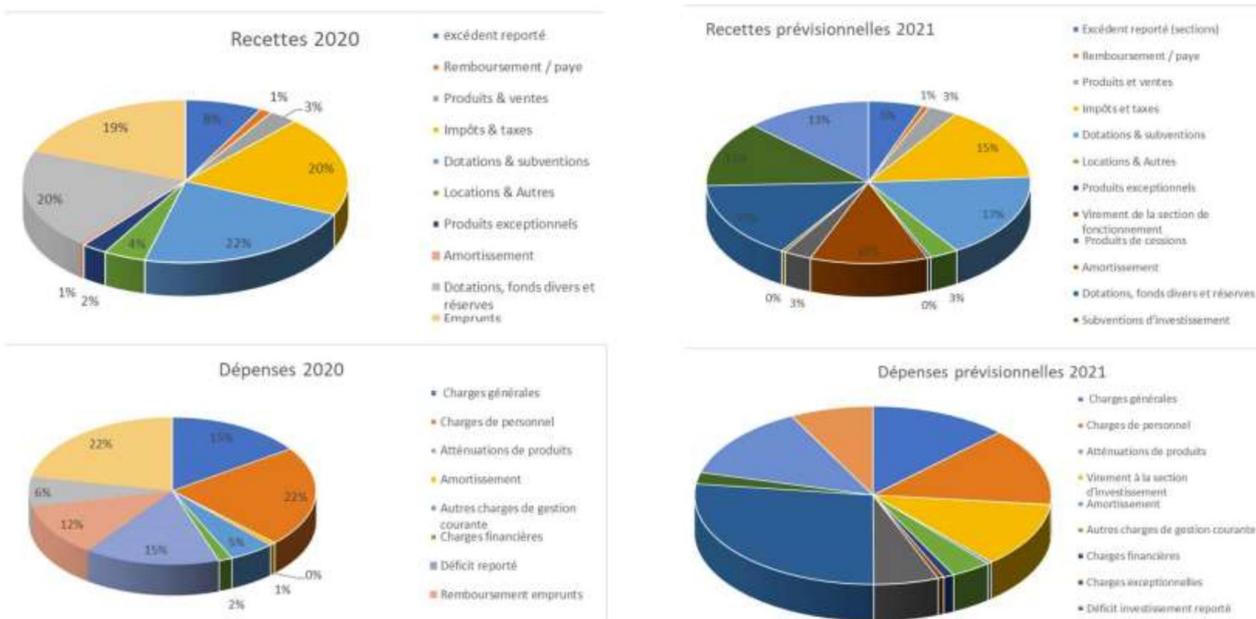


Illustration des principales dépenses et recettes avec leur imputation.

Taxe foncière pas d'augmentation pour l'année 2021

Décision prise à l'unanimité du Conseil municipal : la taxe foncière n'augmentera pas cette année à Saint-Anthème. Les habitants ont déjà assez souffert des restrictions liées à la crise sanitaire.

Et pourtant, en étudiant votre prochain avis de taxe foncière, vous pourriez penser que la part de la commune augmente très fortement. Il n'en est rien.

Il s'agit seulement du basculement de la part départementale au profit de la commune, l'État s'y étant engagé pour compenser la perte des recettes liées à la suppression déjà bien engagée de la taxe d'habitation.

Notons cependant que la compensation n'y est pas "à l'euro près" comme annoncée ; le paiement des taxes d'habitation encore dues est versé au budget de l'État, et les mécanismes correcteurs prévus sont en notre défaveur. Le budget communal s'en trouve ainsi impacté.



Vente d'un bâtiment communal à Prabouré



L'auberge de Prabouré, nommée « L'Ancoch » est à vendre. A cet effet, nous avons publié une annonce sur le site « Leboncoin.fr ».

Les raisons : la commune ne dispose ni des moyens pour sa réhabilitation, ni des compétences pour sa double exploitation, hébergement et restauration.

Un porteur de projet local s'est montré vivement intéressé. Des discussions sont en cours pour analyse du projet et négociations.

Pour de plus amples informations sur ces questions, vous pouvez vous adresser à la Mairie.

Projets et perspectives...

Dans cette situation économique et sanitaire compliqué, l'équipe municipale a œuvré depuis ce début d'année à mettre en place des projets visant à améliorer la qualité de vie de chacun quotidien et à dynamiser la vie de la commune.



Rénovation des espaces du plan d'eau...

- Réfection d'un des deux terrains de tennis ;
- Affectation du 2ème terrain de tennis à la création du « city stade » ou terrain multisports ;
- Remise à niveau du parcours sportif ;
- Et, si possible, repositionnement du snack vers l'entrée par suppression du mini-golf.

... Une aide du Département bienvenue

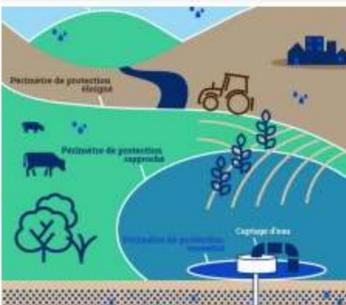
Une aide exceptionnelle, strictement dédiée au développement touristique, nous permettra de réaliser l'ensemble des travaux prévus au plan d'eau. Cette aide s'élève à 80 % du montant des travaux, dans la limite de 250 000 €.

Dossier, en cours de préparation.

Réfection du toit du foyer-logement

L'appel d'offres lancé par la commune a permis de désigner l'entreprise Best pour ces travaux. Ceux-ci débiteront au printemps prochain.

Les aides exceptionnelles de la Région et de l'État ainsi que la participation des sections permettront d'alléger d'autant la charge financière du budget communal.



Remise à niveau des captages d'eau.

- Réalisés : renseignements administratifs et visite des différents captages.
- Assistance d'un hydrogéologue-conseil pour leur remise à niveau.
- Révision des drainages afin d'augmenter les volumes collectés.

Objectif : ne pas manquer d'eau dans les années à venir.

Le Conseil départemental nous a assuré de son aide à l'acquisition des périmètres concernés.

Équipement numérique de l'école...

Suite à l'appel à projet lancé par l'État, une réponse favorable a été donnée à notre dossier pour l'achat d'un second tableau numérique et de matériel de projection. Installation prévue à l'automne 2021.

... Et remise à niveau du bâtiment

La visite des architectes du Parc régional a permis de constater que l'école n'est pas aux normes actuelles d'isolation et de sécurité.

Etude en cours pour remise en conformité.

Et toujours en cours...

- **Le projet de micro-crèche**, conjointement avec la Communauté de communes. La recherche d'un local adéquat afin de réaliser un test, nous amène à proposer d'affecter les deux studios en rez-de-chaussée du bâtiment foyer-logement à ce projet. Si notre partenaire donne son accord, il serait judicieux d'entreprendre ces travaux au printemps prochain, en même temps que ceux de la toiture.
- **La lutte contre le morcellement des terres**, en partenariat avec le Conseil Départemental et la Communauté de Communes. Objectif : des échanges à l'amiable de parcelles agricoles afin de faciliter l'exploitation des terrains.
- **La gestion et l'aménagement des boisements**, avec la mise en place d'une Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier qui aura en charge la révision du plan de réglementation des boisements sur notre commune dans les mois à venir.



S'assurer du bien-être des habitants au quotidien.

La période pandémique nous a montré l'importance d'être attentif à l'autre. Être auprès des gens, améliorer le quotidien de chacun et de tous, grands et petits. S'assurer de leur bien-être, les rassurer et les sécuriser. Les gestes les plus anodins peuvent s'avérer essentiels en ces temps incertains.

Atténuer les tensions à l'école

Est-ce un "effet covid" ? Les différentes mesures sanitaires imposées par l'État ont certainement joué un rôle dans l'ambiance délétère qui s'est installée entre certains élèves mais aussi vis à vis des personnels de l'école, obligeant des interventions aux différents niveaux de responsabilité.

La Mairie mettra tout en œuvre pour apaiser les tensions et assurer une bonne rentrée scolaire 2021.

Rappelons cependant que la municipalité ne peut en aucun cas intervenir sur les questions touchant à l'enseignement. Seuls, les temps de repas et de garderie des enfants et le personnel responsable de ces tâches, sont sous sa responsabilité.

Des coupes d'arbres pour sécuriser les lieux

Non, ce n'est pas une soudaine lubie qui nous aurait pris, de couper les deux Douglas du Monument aux Morts, et les huit peupliers alentour de la maison des chasseurs. Il s'agit avant tout de prévenir tout accident, ces arbres étant devenus dangereux du fait de leur âge, de leur hauteur et de leur essence même, pour les peupliers.



La Mairie et ses administrés seraient alors tenus pour responsables pour défaut et/ou absence d'entretien avec les conséquences judiciaires encourues.

Mais rassurez-vous, une étude paysagère sera faite pour embellir ces lieux.

Gérer au mieux les impératifs sanitaires

La Mairie s'est totalement mobilisée pour faire face aux vagues pandémiques successives.

D'abord, en distribuant à tous les habitants des masques réutilisables fournis par la Région et le Département, dans les mois suivant la levée du 1^{er} confinement général.

Puis, en organisant dans la salle du moulin, une séance de dépistage ouverte à tous.

Enfin, en organisant très tôt, avec l'ARS et le Département, une séance de vaccination, pour les personnes de plus de 70 ans. 143 personnes ont ainsi reçu les 2 doses, un excellent résultat, selon le Directeur du centre de vaccination.

Saluons chaleureusement ici la disponibilité et l'efficacité des équipes Pharmacie/ Infirmières qui ont permis le bon déroulement de ces actions de santé publique.

Numéros utiles Santé et Sécurité

Pompiers	18
SAMU	15
Gendarmerie	17
Médecin	04 73 95 81 94
Pharmacie	04 73 95 40 08
Infirmières libérales	04 73 95 45 97
Ostéopathes	04 69 34 21 72
Kinésithérapeute	04 73 72 95 36
Naturopathe	06 63 62 51 96